

COORDONNÉES DU DIRIGEANT :

NOM, Prénom _____

Téléphone fixe / Portable _____

Date et lieu de naissance _____

Email _____

Statut du dirigeant _____

Email 2 _____

Adresse, CP, Ville _____

L'ÉTABLISSEMENT

Nom de l'entreprise _____

N° SIRET / RC ou RM _____

Forme juridique _____ Code NAF _____

N° Travailleur indépendant _____

Conjoint Collaborateur (Oui/Non) _____

Secteur d'activité _____

Effectifs (en temps plein : associés, alternants compris) _____

Chiffre d'affaires H.T. (CA dont CA export) _____

Inscrit en : CCI CMA

Collège professionnel : Commerce Industrie Artisanat
 Services Professions libérales

COTISATION ANNUELLE 2026

0 à 1 effectif (1 salarié) : 290€

2 à 5 effectifs : 355€

6 à 10 effectifs : 490€

11 à 25 effectifs : 580€

26 à 49 effectifs : 750€

50 à 99 effectifs : 920€

100 effectifs et plus : 1560€

Retraité(e) / Etudiant(e) : 150€

INCLUS DANS L'ADHÉSION

- Annuaire en ligne (création gratuite de votre page, identifiant fourni lors de l'adhésion)
- Pôle Juridique (partenariat Barreau de Montpellier) / Pôle des Experts : contacts mandataires et services de l'Etat)
- Mini CE : pour vous et vos salariés
- Application Ki&Ki : accédez au trombinoscope des adhérents
- Dynachats : centrale d'achats et réductions exclusives pour vos achats professionnels
- Une parution sur nos réseaux sociaux (description de votre activité / publication les vendredis)
- Accès à tous les événements annuels sur tous les territoires (ateliers, conférences, soirées, ...)
- AGEFICE (formation des TNS) / GSC (Garantie Social du Chef d'Entreprise)
- Informations sur l'actualité patronale et syndicale

AUTORISATIONS

J'autorise la CPME Hérault à utiliser à titre gratuit et non exclusif des photographies me représentant sur les supports suivants : diffusion sur le site internet et réseaux sociaux, publication sur des supports de communication et l'application Ki&Ki.

Conditions générales d'adhésion

L'adhésion est volontaire. La date de signature du bulletin d'adhésion détermine le début de l'adhésion, quelle que soit la date de paiement de la cotisation. En cas de renouvellement, la date de début d'adhésion sera considérée comme le 1er janvier de l'année en cours. L'adhésion est valable pour une durée d'un an à partir de la date de signature du bulletin. Il s'agit d'un engagement syndical qui offre la possibilité d'un retrait volontaire mais sans contrepartie. Le non-paiement de la cotisation annuelle entraîne la résiliation de fait. Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association pour vous tenir informé(e) des actualités de notre syndicat patronal, vous faire parvenir des informations et invitations concernant nos différents événements, vous transmettre les informations nécessaires à votre adhésion et renouvellement d'adhésion, vous faire part des informations que nous jugeons utiles vous concernant. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 (applicable dès le 25 mai 2018), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité de vos données. Si vous souhaitez exercer ce droit, merci de nous contacter à l'adresse communication@cpmeherault.fr ou d'adresser un courriel à la CPME 34 au 909 avenue des Platanes, 34970 LATTES, en justifiant de votre identité.

